



\*

Travaux publics - Mobilité - Propreté publique  
Urbanisme - Affaires juridiques - Assurances  
Patrimoine et Propriétés communales  
Emploi

Bruxelles, le 24 janvier 2014.

---

Cabinet de l'Echevin

\*

Monsieur le conseiller communal.

La présente fait suite à votre demande écrite datée du 16 décembre 2013 concernant le passage des trams rue J.G. Martin.

J'attire votre attention sur le fait que votre question a trait à une problématique liée aux compétences de la STIB. Or l'**Article 31 du règlement communal dispose que** : *Les membres du Conseil communal ont le droit de poser au Collège des Bourgmestre et Echevins des questions écrites concernant l'administration de la commune.*

S'il ne s'agit pas à proprement parler d'une question relevant de l'administration de la commune mais de la STIB, le collège est toutefois très attentif à cette problématique et a procédé aux démarches nécessaires en vue d'obtenir des éclaircissements de la STIB.

Les ayants reçus, nous pouvons dès lors vous répondre ce qui suit :

Pour mémoire, rappelons que l'accès à contresens dans la trémie concerne uniquement les périodes de faibles fréquences, qui ont été définies comme suit :

- en semaine avant 6h30 et après 20h30 ;
- le samedi et le dimanche avant 9h30 et après 20h30. Le week-end en journée, les trams empruntent donc l'itinéraire habituel par la rue G. et J. Martin

Les horaires théoriques appliquent selon la STIB ces règles.

LA STIB nous informe qu'il y a toutefois eu des exceptions pour des cas particuliers :

- pendant les travaux Orban-Madoux (jusqu'au 22/12), la contrainte que représentait la circulation à voie unique dans cette artère ne permettait pas toujours de respecter parfaitement les heures convenues au niveau de la rue G. et J. Martin (c'est mathématique, puisque l'heure de passage à un endroit de la ligne entraîne une heure fixe à l'autre bout de la ligne). Heureusement, ce chantier est terminé à présent ;



\*

Travaux publics - Mobilité - Propreté publique  
Urbanisme - Affaires juridiques - Assurances  
Patrimoine et Propriétés communales  
Emploi

---

Cabinet de l'Echevin

\*

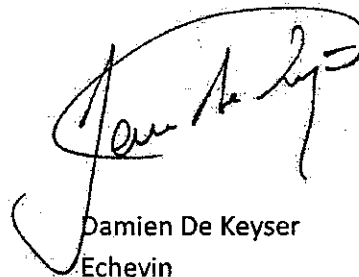
– également une situation particulière le samedi matin jusque fin octobre, mais désormais tout est en ordre ;

– idem pendant le dimanche sans voitures, puisque nous avons roulé avec de plus hautes fréquences, ce qui suppose plus de trams et donc l'impossibilité d'avoir des trams dans les deux sens dans la trémie. Ici aussi, il ne s'agit que d'une journée et pour des circonstances facilement compréhensibles.

La STIB nous affirme dès lors qu'au niveau des horaires planifiés, elle respecte ses engagements pris à l'époque. Le passage de trams en dehors des périodes planifiées ces derniers mois correspond à des situations exceptionnelles liées principalement aux chantiers en cours.

Rappelons que la situation ne trouvera de solution durable et correcte que dans le cadre des travaux de rénovation de la station Montgomery et la réalisation d'une seconde trémie dans l'avenue de Tervuren afin de supprimer définitivement la boucle passant par G-J Martin. Le collègue a rappelé à la STIB l'importance qu'il accorde à la réalisation de cette seconde trémie.

Quant à l'engrassement des voies et les vibrations ressenties en conséquence, la STIB a procédé aux entretiens demandés et la situation serait revenue à la normale.



Damien De Keyser  
Echevin